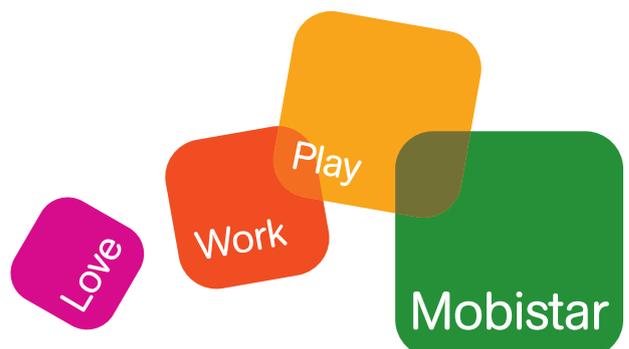


Résultats
du troisième trimestre 2014
Mobistar



Communication financière

Embargo jusqu'au 20 octobre 2014 à 7h00
Information réglementée

La base clients postpaid renoue avec la croissance au troisième trimestre et Mobistar relève sa prévision minimum d'EBITDA retraité pour l'exercice 2014

Bruxelles, le 20 octobre 2014 – Mobistar (Euronext Bruxelles: MOBB) communique ce jour ses résultats pour les neuf premiers mois de 2014.

- ✓ La base clients 'retail' de Mobistar en Belgique compte 55.267 nouveaux clients au troisième trimestre 2014, grâce à la qualité de son réseau et au lancement de la 4G. Le nombre de nouveaux clients postpaid est à nouveau positif au troisième trimestre, avec une performance particulièrement solide dans le segment résidentiel.
- ✓ Mobistar totalise 5.543.486 cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique et au Luxembourg, soit 413.927 cartes supplémentaires en un an.
- ✓ Au troisième trimestre 2014, l'ARPU en Belgique s'élève à 23,9 euros, ce qui confirme la stabilisation observée au cours des trimestres précédents.
- ✓ Les résultats des neuf premiers mois de 2014 confirment l'amélioration continue de la performance financière trimestre après trimestre. Mobistar a réalisé:
 - un chiffre d'affaires total de 934 millions d'euros.
 - un EBITDA retraité de 218 millions d'euros.
 - un cash-flow opérationnel de 69 millions d'euros.
- ✓ Dans le cadre de son programme de transformation, Mobistar a réalisé une économie nette de plus de 43 millions d'euros sur ses coûts opérationnels.
- ✓ La décision de Mobistar d'accélérer ses investissements dans le déploiement LTE a confirmé sa position de numéro 1 en termes de couverture 4G en Belgique.
- ✓ Pour l'exercice 2014, Mobistar revoit à la hausse ses prévisions minimum relatives à l'EBITDA retraité, la fourchette passant à 260-280 millions d'euros au lieu des 250-280 millions d'euros initialement prévus.
- ✓ Mobistar confirme que ses premiers utilisateurs très haut débit et TV digitale seront connectés via le câble avant la fin de l'année, première étape de son entrée progressive sur le marché de la convergence.

'Nous voyons de plus en plus les résultats positifs des décisions courageuses que nous avons prises il y a 21 mois lors du lancement de notre plan de transformation triennal. Le leadership de notre réseau 4G est à présent incontesté et jouit d'une reconnaissance accrue de la part des clients belges. Grâce au remaniement de notre distribution, notre portefeuille d'offres segmentées révèle son potentiel. Au cours du troisième trimestre de 2014, Mobistar accroît sa base clients 'retail' postpaid alors qu'il n'est pas encore un acteur convergent. Le lancement prochain des offres câblées de Mobistar renforcera cette nouvelle dynamique' confie Jean-Marc Harion (CEO).

Ludovic Pech (CFO) ajoute: 'Nous avons prouvé au cours de ce trimestre notre capacité à retrouver une dynamique de marché dans un environnement très compétitif tout en poursuivant l'adaptation de notre modèle opérationnel. Notre programme de réduction des coûts à hauteur de 50 millions d'euros génère des économies plus rapidement que prévu. Nous pouvons ainsi investir dans l'acquisition de clients mobiles et dans des opportunités de croissance futures telles que le câble, tout en revoyant à la hausse notre prévision minimum d'EBITDA retraité. Mais notre programme de transformation ne se limite pas aux seuls coûts. L'externalisation de nos opérations IT en est un bel exemple: non seulement elle nous permettra de réaliser les économies nécessaires, mais elle nous fera également gagner en flexibilité grâce à des processus améliorés et des actions encore davantage centrées sur le client.'

A la fin des neuf premiers mois de 2014:

- **La base clients 'retail'⁽¹⁾ de Mobistar a progressé au cours du troisième trimestre** et compte 55.267 nouveaux clients 'retail'. **Tous les principaux segments ont progressé** en un trimestre. 1/ **La base clients postpaid de Mobistar compte** 1.336 nouveaux clients au troisième trimestre. L'acquisition nette de nouveaux clients dans le segment résidentiel postpaid est positive, et elle s'est améliorée de manière significative dans le segment postpaid B2B, même si elle reste négative. 2/ Le segment résidentiel **prepaid enregistre 18.575 nouveaux clients** grâce à la reprise des clients prépayés Colruyt Mobile par Mobistar (précédemment clients MVNO wholesale). Sur une base organique, le nombre de nouveaux clients au cours du troisième trimestre est également en progression, suite au lancement de l'offre ethnique prépayée '1617' de Mobistar et à l'élargissement de son portefeuille d'offres. 3/ **Le segment M2M a enregistré de bons résultats**, soit 35.356 cartes SIM actives supplémentaires au cours du troisième trimestre.
- **Mobistar a renforcé son leadership par rapport aux autres opérateurs de réseaux mobiles⁽²⁾** grâce à ses 5.444.006 cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique. Outre la progression de la **base clients 'retail', 43.265 nouveaux clients** ont rejoint la base **clients MVNO de Mobistar** au cours du troisième trimestre 2014. Le nombre de cartes SIM connectées sur le réseau en Belgique et au Luxembourg enregistre une hausse de 8,1 % en un an pour atteindre un **total de 5.543.486 cartes**, soit 413.927 supplémentaires.
- Le groupe Mobistar enregistre **un chiffre d'affaires total consolidé de 933,6 millions d'euros**, une diminution de 15,5 % en un an. Si l'on tient compte de l'impact réglementaire MTR et roaming (UE) de 27,7 millions d'euros, la diminution s'élève à 13,0 % en un an, suite à la baisse des ventes de terminaux et du chiffre d'affaires de la téléphonie.
- **Le chiffre d'affaires de la téléphonie de Mobistar s'élève à 838,1 millions d'euros**, contre 962,7 millions d'euros un an auparavant, soit un déclin de 12,9 % en un an (ou de 10,1 % avant impact réglementaire). Le chiffre d'affaires de la téléphonie du troisième trimestre s'élève à 276,7 millions d'euros, une baisse de 10,1 % ou 6,2 % hors impact réglementaire. Ce résultat confirme la tendance positive observée en 2014, soit -10,1 % au troisième trimestre 2014 contre -12,3 % au T2 2014, -16,2 % au T1 2014 et -21,4 % au T3 2013.
- **Au troisième trimestre 2014, l'ARPU en Belgique s'élève à 23,9 euros, stable par rapport au trimestre précédent** mais en recul de 3,8 % en un an. Si l'on établit la comparaison avec les deux trimestres précédents, où le déclin de l'ARPU sur un an s'élevait respectivement à 9,9 % et 6,8 %, **cette amélioration est d'autant plus remarquable**. La principale pression à la baisse résulte toujours des ajustements de prix dans le segment professionnel.
- **Les données mobiles** s'élèvent à **50,3 %** du chiffre d'affaires de la téléphonie en Belgique, tandis que les **données mobiles hors SMS** représentent **19,8 %** du chiffre d'affaires de la téléphonie, contre 47,2 % et 17,3 % respectivement au cours de la même période un an auparavant. Au troisième trimestre, les revenus provenant des données mobiles hors SMS représentent pour la toute première fois **plus de 20 % du chiffre d'affaires total de la téléphonie**, grâce à la 4G.
- Mobistar enregistre **un EBITDA retraité de 217,7 millions d'euros**, soit une baisse de 20,9 % par rapport à l'année précédente. La marge d'EBITDA retraité du groupe Mobistar représente 26,0 % du chiffre d'affaires de la téléphonie. Hors impact réglementaire MTR et roaming (UE) de **18,9 millions d'euros**, l'EBITDA retraité aurait diminué de 14,1 %. Près de la moitié de ce déclin s'explique par l'inflation des taxes opérationnelles par rapport à l'exercice

(1) La base clients 'retail' comprend les clients résidentiels, professionnels et M2M de Mobistar.

(2) Belgacom a publié le chiffre de 5.297.000 cartes SIM actives au deuxième trimestre 2014, dont 430.000 cartes data distribuées gratuitement à ses clients fixes. KPN Belgium a quant à lui publié le chiffre de 2.932.120 cartes SIM actives au deuxième trimestre 2014.

précédent, comme la provision relative à la taxe sur les pylônes. Pour la deuxième fois cette année, **l'EBITDA retraité de Mobistar progresse de 4,1 % au cours du troisième trimestre 2014**, passant de 66,1 millions d'euros et 74,3 millions d'euros au premier et au deuxième trimestre 2014 à **77,3 millions d'euros trois mois plus tard**. La marge d'EBITDA retraité s'élève à 27,9 % du chiffre d'affaires de la téléphonie au troisième trimestre 2014.

- **Le cash-flow opérationnel s'élève à 69,4 millions d'euros**, soit une baisse de 55,0 % sur un an. Cette baisse résulte de la décision d'investir dans le déploiement LTE, de l'évolution négative, quoique en progression, du résultat opérationnel et inclut la pression réglementaire et fiscale. Au cours des neuf premiers mois de 2014, Mobistar a **investi 138,3 millions d'euros, soit 16,5 % du chiffre d'affaires de la téléphonie**, contre 115,7 millions d'euros un an auparavant.

1. Faits marquants

Mobistar poursuit ses efforts et crée ainsi des leviers pour une future croissance. Au cours du troisième trimestre 2014, des progrès ont été réalisés dans ses quatre priorités stratégiques:

Leadership dans le mobile:

- Le déploiement LTE de Mobistar avance à grands pas, avec déjà une couverture 'outdoor' de 81 % et une couverture 'indoor' de 53 % à la fin du troisième trimestre 2014, ce qui confirme son leadership en termes de réseau.
- Mobistar a été le premier opérateur européen à lancer 'MySwap', une option pour seulement 3 euros par mois qui garantit la reprise des smartphones 4G.
- La promotion de Mobistar 'Back-to-School', qui proposait la plus large gamme de smartphones 4G subsidiés, souligne l'attrait accru exercé par les plans tarifaires de Mobistar et le haut débit mobile sur le marché résidentiel.
- Mobistar a également été le premier opérateur en Belgique à lancer 'Mobilier', une solution professionnelle unique pour les PME qui remplace l'infrastructure téléphonique classique par un central téléphonique mobile virtuel dans le cloud, conservant les avantages de la ligne fixe tout en réduisant de 50 % les coûts de services de téléphonie fixe des entreprises. Mobilier est très facile à utiliser et ne nécessite qu'une carte SIM et une interface web.
- Mobistar a lancé '1617', une nouvelle formule prépayée particulièrement adaptée aux étrangers installés en Belgique qui communiquent fréquemment avec leurs amis et leurs proches dans leur pays d'origine. Cette nouvelle offre complète les actions prises par Mobistar au cours du deuxième trimestre 2014 pour étoffer son portefeuille d'offres prépayées.
- Mobistar a conclu un accord avec la société de transport public 'De Lijn' afin de leur fournir une connectivité 3G/4G. Grâce à l'utilisation de routeurs 3G/4G, l'internet sans fil sera disponible dans les trams en Flandre. Une fois enregistrés, les voyageurs De Lijn seront automatiquement connectés au wifi via EAP et bénéficieront de 250 megabytes par mois.
- Mobistar a conclu un accord avec Sony, permettant à tous ses clients d'acheter des jeux, des films et de la musique sur le Sony Entertainment Network et le PlayStation®Store via un téléphone mobile, et de payer le contenu acheté via leur facture de gsm ou avec le crédit de leur carte prépayée. Depuis plus d'un an, Mobistar offre déjà à ses clients la possibilité d'acheter des applications ou des jeux sur Google Play™ et Windows Phone

Store et d'en effectuer le paiement via leur facture de gsm. Depuis le lancement, plus d'un million de transactions ont été effectuées par ce biais.

Pionnier dans la convergence novatrice:

- Mobistar aborde la phase finale avant le lancement de sa propre offre câblée. L'implémentation technique se déroule comme prévu, et trois partenaires additionnels ont été désignés: Alpha Networks, Zappware et Siligence. Les premiers utilisateurs très haut débit et télévision digitale seront connectés via le câble avant la fin de l'année.
- Mobistar vise une entrée sur le marché progressive et phasée, débutant à la fin 2014 pour se poursuivre en 2015, afin d'assurer un déploiement évolutif au travers des principaux réseaux câblés, ainsi que des opérations et des procédures de qualité.
- Mobistar réitère sa demande aux régulateurs de procéder à une révision globale des tarifs 'wholesale', notamment afin de garantir que le coût des fonctionnalités qui ne sont pas disponibles dans l'offre 'wholesale' soit exclu des frais 'wholesale' (par ex. les promotions, décodeurs, services additionnels tels que Wifi, e-mails, deuxième écran TV, etc...).

Meilleure expérience client:

- Six mois après son lancement, le trafic 4G de Mobistar représente déjà plus d'un cinquième du trafic data total.
- Mobistar peut également prétendre à la 'meilleure couverture LTE', étant bien placé pour offrir une couverture homogène grâce à l'utilisation des bandes de fréquences 800 MHz et 1.800 MHz. Ce dimensionnement spécifique offre la plus large couverture et la plus grande capacité 'indoor'.
- Les clients estiment que la qualité de service réseau est un élément important de l'expérience client globale, et une récente étude interne a montré que la perception réseau ressentie par les clients Mobistar s'est sensiblement améliorée suite aux investissements importants consentis par l'opérateur dans ses réseaux 2G/3G/4G. La grande majorité des nouveaux clients mobiles résidentiels estiment que le réseau de Mobistar est au moins équivalent au réseau de leur précédent opérateur, et dans la plupart des cas meilleur.
- L'excellente connectivité offerte par Mobistar, le lancement des services 4G et la large gamme de terminaux 4G disponibles modifient le comportement des utilisateurs en termes de données mobiles. Au cours du troisième trimestre 2014, le nombre de recharges de données mobiles a été multiplié par 7 par rapport à l'année précédente, tandis que la solution 'Personal Check-up' de Mobistar se traduit de plus en plus souvent par la vente d'offres incluant davantage de données mobiles. Le nombre et la proportion de grands utilisateurs de données sont en rapide progression.
- Le programme de fidélisation de Mobistar, 'Have a Nice Day', destiné à améliorer la satisfaction et la fidélité du client, est passé à la vitesse supérieure. Au cours du troisième trimestre 2014, Mobistar a offert une première série d'événements exclusifs à ses clients: les concerts des artistes internationaux Mika et Lady Gaga. Ces événements encouragent non seulement une communauté à se sentir membres de la clientèle Mobistar, mais ils constituent également un levier clé pour la numérisation de la base clients, en promouvant l'espace client en ligne.

Meilleure efficacité du secteur:

- Mobistar a entamé l'externalisation d'une grande partie de son développement et de ses activités IT. L'objectif est quadruple: 1/ Réduire les coûts IT (opérationnels et d'investissements), 2/ Protéger l'emploi (grâce à une convention collective 32BIS pour près des 140 employés concernés), 3/ Accroître la flexibilité de Mobistar au

travers de procédures et d'opérations de grande qualité et 4/ Accélérer la transformation de Mobistar vers une entreprise numérique toujours plus centrée sur le client.

- Mobistar a créé une nouvelle société de distribution, 'Smart Services Network S.A.', exploitant l'acquisition récente des actifs stratégiques d'Euphony Benelux S.A. Ces derniers mois, Mobistar a défini les fondements de ce qui va devenir un canal de distribution efficace basé sur le marketing de réseau. Mobistar démontre ainsi que l'innovation peut également prendre la forme de nouveaux modèles de distribution.
- La transformation du réseau de distribution de Mobistar a sensiblement progressé. Une fois achevée, elle permettra à Mobistar de mieux répondre aux attentes de ses clients, tout en se réorientant vers ses chaînes directes et en réalisant ainsi de substantielles économies. L'intégration des 35 points de vente dans les hypermarchés Carrefour en Belgique est achevée et les activités tournent à plein régime.
- Mobistar est à mi-chemin de son objectif de réaménagement et de numérisation de ses 80 magasins avant la fin de l'année.

2. Commentaires sur la situation financière

2.1 Chiffres consolidés du groupe Mobistar

Chiffres-clés consolidés du groupe Mobistar ⁽³⁾	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013	Variation
Total cartes SIM connectées (Mobistar S.A., Orange Communications Luxembourg S.A. et MVNO)	5 543 486	5 129 559	+8,1 %
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	933,6	1 104,4	-15,5 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	838,1	962,7	-12,9 %
Chiffre d'affaires de la vente de terminaux (mio €)	95,5	141,7	-32,6 %
EBITDA retraité⁽⁴⁾ (mio €)	217,7	275,3	-20,9 %
Marge d'EBITDA retraité en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	26,0 %	28,6 %	
EBITDA (mio €)	207,7	270,0	-23,1 %
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	24,8 %	28,1 %	
Bénéfice net consolidé (mio €)	36,5	83,6	-56,4 %
Bénéfice net par action ordinaire ⁽⁵⁾ (€)	0,61	1,39	-56,4 %
Investissements nets (mio €)	138,3	115,7	+19,6 %
Investissements nets/chiffre d'affaires de la téléphonie	16,5 %	12,0 %	
Cash-flow opérationnel⁽⁶⁾ (mio €)	69,4	154,3	-55,0 %
Cash-flow organique ⁽⁷⁾ (mio €)	36,2	94,4	-61,7 %
Dette financière nette	524,3	406,6	+29,0 %

(3) Le périmètre de consolidation a été modifié depuis le 30 juin 2014 et englobe Mobistar S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), Smart Services Network S.A. (100 %) et IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %).

(4) L'EBITDA et l'EBITDA retraité ne constituent pas des agrégats financiers définis selon les normes IFRS. EBITDA retraité: EBITDA avant coûts de licenciement et de restructuration. Pour plus d'informations sur le calcul de ces agrégats et les raisons pour lesquelles Mobistar les utilisent, voir page suivante.

(5) Bénéfice net moyen pondéré par action (IFRS).

(6) Cash-flow opérationnel = EBITDA – investissements nets.

(7) Cash-flow organique = flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

2.2 Etat du résultat global consolidé

Revenus

Le chiffre d'affaires de la téléphonie du groupe Mobistar s'élève à 838,1 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 962,7 millions d'euros un an auparavant, soit un déclin de 12,9 %. Au troisième trimestre 2014, le chiffre d'affaires de la téléphonie s'élève à 276,7 millions d'euros, un recul de 10,1 % en un an. Comparé aux trimestres précédents, la tendance sur un an poursuit son évolution positive, malgré l'impact accru de la régulation en matière de roaming (UE) au troisième trimestre.

L'impact réglementaire sur le chiffre d'affaires de la téléphonie du groupe Mobistar s'élève à 27,7 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2014, soit 19,7 millions d'euros d'impact roaming (UE) et 8,0 millions d'euros d'impact MTR. Les nouveaux tarifs relatifs à l'utilisation des services de roaming (UE) mobiles sont entrés en vigueur au 1er juillet 2014, ce qui marque la fin des baisses de tarifs réglementaires dans le cadre de la Directive Roaming III. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires consolidé de la téléphonie aurait diminué de 10,1 % par rapport à la même période un an auparavant.

Le chiffre d'affaires consolidé provenant de la vente de terminaux au cours des neuf premiers mois de 2014 s'élève à 95,5 millions d'euros, contre 141,7 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Au troisième trimestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé provenant de la vente de terminaux s'élève à 27,7 millions d'euros, en recul de 30,3 % par rapport à la même période un an auparavant, mais stable par rapport au trimestre précédent.

Le chiffre d'affaires total consolidé, qui comprend le chiffre d'affaires de la téléphonie ainsi que le chiffre d'affaires provenant de la vente de terminaux, s'élève à 933,6 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2014, contre 1.104,4 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant, soit une détérioration de 15,5 %. Hors impact réglementaire MTR et roaming (UE) de 27,7 millions d'euros, le chiffre d'affaires total consolidé aurait diminué de 13,0 %. Le chiffre d'affaires total consolidé s'élève à 304,4 millions d'euros au troisième trimestre 2014, contre 347,5 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant, soit une baisse de 12,4 % en un an.

Résultat des activités d'exploitation avant amortissements et autres charges d'exploitation

Au cours des neuf premiers mois de 2014, le groupe Mobistar réalise un EBITDA retraité de 217,7 millions d'euros, ce qui représente une diminution de 20,9 % par rapport à la même période en 2013. La marge d'EBITDA retraité du groupe Mobistar représente 26,0 % du chiffre d'affaires de la téléphonie, contre 28,6 % au cours des neuf premiers mois de 2013. Pour la deuxième fois cette année, l'EBITDA retraité du groupe Mobistar a progressé, passant de 74,3 millions d'euros au deuxième trimestre 2014 à 77,3 millions d'euros au troisième trimestre 2014, soit une hausse de 4,1 %. La marge d'EBITDA retraité s'élève à 27,9 % du chiffre d'affaires de la téléphonie au troisième trimestre 2014.

Les mesures réglementaires pèsent sur les neuf premiers mois de 2014 à hauteur de 18,9 millions d'euros: un impact négatif de 4,7 millions d'euros lié à la baisse des tarifs de terminaison mobile au Luxembourg depuis février 2014, et un impact négatif de 14,2 millions d'euros lié aux baisses des tarifs de roaming (UE) en Belgique et au Luxembourg. L'impact roaming (UE) a pesé plus lourdement sur le troisième trimestre que sur les deux trimestres précédents en raison de la baisse additionnelle entrée en vigueur au 1er juillet 2014. Hors impact réglementaire, l'EBITDA retraité aurait diminué de 14,1 %.

Les coûts directs ont considérablement diminué au cours des neuf premiers mois de 2014. Cette baisse s'explique à parts égales par trois éléments: la baisse des coûts d'interconnexion, la diminution des coûts d'acquisition des produits vendus consécutive à la baisse des ventes de terminaux, et la transformation de ses chaînes de distribution. Cette transformation a réduit la dépendance de Mobistar par rapport aux ventes indirectes, tout en aug-

mentant l'efficacité des canaux directs qu'elle contrôle, entraînant des économies dans les commissions versées aux distributeurs. Les charges de personnel ont diminué suite à la réduction du personnel. Les coûts indirects ont également baissé, mais sont toutefois compensés par l'inflation des taxes opérationnelles, telles que la provision relative à la taxe sur les pylônes.

EBITDA retraité (mio €)	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013	Variation
EBITDA retraité ⁽⁸⁾	217,7	275,3	-20,9 %
- coûts de licenciement	-2,6	-5,3	Na
- autres coûts de restructuration	-7,4	0	Na
EBITDA	207,7	270,0	-23,1 %

L'EBITDA des neuf premiers mois de 2014 du groupe Mobistar s'élève à 207,7 millions d'euros, contre 270,0 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. La marge d'EBITDA pour les neuf premiers mois de 2014 représente 24,8 % du chiffre d'affaires de la téléphonie, contre 28,1 % au cours de la même période un an auparavant.

L'EBITDA des neuf premiers mois de 2014 comprend 2,6 millions d'euros de coûts de licenciement et 7,4 millions d'euros de coûts de restructuration liés à l'externalisation du développement et des activités IT de Mobistar (6,5 millions d'euros comptabilisés au troisième trimestre), et à la résiliation de certains contrats de distribution (0,8 million d'euros comptabilisé plus tôt dans l'année). Mobistar a décidé d'externaliser ses activités IT non seulement pour réduire considérablement ses coûts, mais également pour accroître sa flexibilité et accélérer sa transformation en une société plus numérique. Au cours du troisième trimestre, Mobistar est entré dans la phase opérationnelle du projet et a comptabilisé les frais encourus relatifs au transfert d'environ 140 employés de Mobistar et des activités IT qui leur sont associées.

Bénéfice net

A la fin des neuf premiers mois de 2014, Mobistar enregistre un bénéfice net consolidé de 36,5 millions d'euros, contre 83,6 millions d'euros un an auparavant, soit une détérioration de 56,4 %.

2.3 Etat consolidé de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière s'élève à 1.409,4 millions d'euros au 30 septembre 2014, contre 1.449,9 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les actifs non-courants s'élèvent à 1.166,3 millions d'euros fin septembre 2014, contre 1.171,1 millions d'euros fin 2013. Les actifs courants sont passés de 278,8 millions d'euros fin 2013 à 243,1 millions d'euros fin septembre 2014, suite notamment à la diminution des créances commerciales. Les dettes non-courantes sont passées de 619,7 millions d'euros fin 2013 à 595,0 millions d'euros fin septembre 2014. Les dettes courantes sont quant à elles passées de 493,0 millions d'euros fin 2013 à 440,7 millions d'euros à la fin des neuf premiers mois de 2014. Cette diminution est principalement due à la baisse des dettes commerciales.

(8) L'EBITDA retraité ne constitue pas un agrégat financier défini selon les normes IFRS en tant qu'élément de mesure de la performance financière, et ne peut être comparé avec des indicateurs repris sous le même intitulé par d'autres entreprises. L'EBITDA retraité représente une information supplémentaire et ne peut être considéré comme un substitut au résultat opérationnel. Mobistar a recours à cette présentation afin de faciliter la comparaison de la performance opérationnelle. Le présent tableau détaille la transition de l'EBITDA vers l'EBITDA retraité.

Comparé à fin 2013, la dette financière nette a diminué de 32,6 millions d'euros pour atteindre 524,3 millions d'euros fin septembre 2014.

2.4 Flux de trésorerie consolidé

A la fin des neuf premiers mois de 2014, le cash-flow opérationnel s'élève à 69,4 millions d'euros, contre 154,3 millions d'euros pour la même période un an auparavant. Le cash-flow organique s'élève à 36,2 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2014, contre 94,4 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Les variances les plus importantes s'expliquent par la diminution de la rentabilité opérationnelle et par des investissements accrus liés au déploiement LTE national, partiellement compensés par une amélioration des besoins en fonds de roulement et une baisse des impôts sur le revenu.

2.5 Activités du groupe Mobistar par segments

De manière plus détaillée, les activités du groupe Mobistar se déclinent au travers de ses segments de la façon suivante:

2.5.1. Activités en Belgique

Chiffres-clés financiers Mobistar S.A.	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013	Variation
ARPU ⁽⁹⁾ (€/mois/client actif)	23,9	24,9	-3,8 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie ⁽¹⁰⁾ (mio €)	800,1	915,7	-12,6 %
dont mobile	730,2	818,5	-10,8 %
dont non mobile	69,9	97,2	-28,1 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	894,0	1 057,3	-15,4 %

Chiffres-clés opérationnels Mobistar S.A.	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013	Variation
Total cartes SIM connectées	5 444 006	5 028 020	+8,3 %
Total clients actifs (téléphonie mobile, IEW)	3 058 314	3 244 256	-5,7 %
Total cartes SIM actives M2M	833 289	641 673	+29,9 %
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	1 552 403	1 142 091	+35,9 %
Total clients Internet mobile	108 870	121 070	-10,1 %
Total clients ADSL	34 905	60 137	-42,0 %
Total clients TV digitale	0	118	na
Total lignes actives en téléphonie fixe ⁽¹¹⁾	214 936	247 535	-13,2 %

(9) Average Revenue Per User: revenu mensuel moyen par client (hors MVNO et cartes M2M). Il est à noter que la méthode de calcul a été modifiée au premier trimestre 2014, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(10) Il est à noter que la segmentation a été modifiée au premier trimestre 2014: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les données trimestrielles à la fin de cette communication financière reprennent les nouveaux chiffres pour 2013.

(11) Il est à noter que la définition du nombre de lignes actives en téléphonie fixe a été modifiée au premier trimestre 2014.

Activités mobiles

Analyse du marché

Les prix sur le marché se sont stabilisés, malgré certains changements récents dans les plans tarifaires milieu de gamme qui offrent davantage de services, ce qui crée des opportunités de ventes supplémentaires. Les offres subsidiées segmentées trouvent leur place sur le marché. Les nouveaux tarifs relatifs à l'utilisation des services de roaming (UE) mobiles sont entrés en vigueur au 1er juillet 2014. Cette dernière baisse marque la fin des baisses de tarifs réglementaires dans le cadre de la Directive Roaming III.

Analyse financière

Au troisième trimestre 2014, le revenu mensuel moyen par client (ARPU) s'élève à 23,9 euros, stable par rapport au trimestre précédent mais en recul de 3,8 % en un an. Comparé aux deux trimestres précédents, où le déclin de l'ARPU sur un an était respectivement de 9,9 % et 6,8 %, l'amélioration est à nouveau notable. La pression à la baisse la plus importante provient des ajustements de prix dans le segment professionnel. L'évolution positive est quant à elle liée à la croissance du trafic de données mobiles, les clients étant toujours plus nombreux à opter pour un plan tarifaire incluant des données mobiles.

Au cours des neuf premiers mois de 2014, le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en Belgique a baissé de 10,8 %, passant de 818,5 millions d'euros fin septembre 2013 à 730,2 millions d'euros un an plus tard. La part relative des données mobiles (SMS et données mobiles) dans le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en Belgique poursuit sa progression. Elle s'élève à 50,3 % au cours des neuf premiers mois de 2014, tandis que les données mobiles hors SMS représentent 19,8 %, contre respectivement 47,2 % et 17,3 % au cours de la même période un an auparavant. Au cours du troisième trimestre 2014, les revenus provenant des données mobiles hors SMS représentent pour la toute première fois plus de 20 % du chiffre d'affaires total de la téléphonie, grâce à la 4G.

Analyse opérationnelle

A la fin des neuf premiers mois de 2014, la base clients 'retail' de Mobistar a diminué en un an. Toutefois, elle a progressé au cours du troisième trimestre et compte 55.267 nouveaux clients. Tous les principaux segments ont progressé en un trimestre.

La base clients postpaid de Mobistar compte 1.336 clients supplémentaires au troisième trimestre 2014. L'acquisition nette de nouveaux clients dans le segment résidentiel postpaid est positive au troisième trimestre, et elle s'est améliorée de manière significative dans le segment postpaid B2B, même si elle reste négative.

Le segment résidentiel prepaid enregistre 18.575 nouveaux clients grâce à la reprise des clients prépayés Colruyt Mobile par Mobistar. Sur une base organique, le lancement de l'offre internationale prépayée de Mobistar '1617' et l'élargissement de son portefeuille d'offres ont soutenu l'évolution positive au troisième trimestre.

L'amélioration de la performance commerciale de Mobistar s'explique par différents éléments: 1/ les améliorations continues apportées au réseau mobile; 2/ la transformation de la distribution combinée à une commercialisation plus importante et plus efficiente au travers des canaux directs de Mobistar; 3/ le portefeuille de produits segmentés de Mobistar dans lequel les offres subsidiées remportent un franc succès; et 4/ le lancement du programme de fidélisation et de réduction du 'churn' 'Have a Nice Day' de Mobistar avec les premiers concerts exclusifs de Mika et de Lady Gaga.

A la fin des neuf premiers mois de 2014, Mobistar enregistre 833.289 cartes SIM actives dans le domaine des applications 'machine-to-machine' (M2M), ce qui représente une progression de 29,9 % par rapport aux 641.673 cartes actives enregistrées à la fin des neuf premiers mois de 2013.

Mobistar S.A. totalise 1.552.403 clients MVNO à la fin des neuf premiers mois de 2014, contre 1.142.091 clients MVNO enregistrés fin septembre 2013, soit une hausse de 35,9 %. La base clients MVNO poursuit sa progression au troisième trimestre 2014, malgré la suppression progressive des clients MVNO prépayés Colruyt Mobile qui ont été repris par Mobistar.

Activités fixes et convergentes

Analyse du marché

L'environnement de prix concurrentiel sur le marché fixe demeure inchangé. La pénétration du haut débit est proche des 80 %, la majorité des ménages étant connectés via le câble, suivi de près par le xDSL. Les déploiements FTTH sont quasiment inexistantes en Belgique. Comme les câblo-opérateurs augmentent la puissance de leur réseau, la différence de vitesse entre le câble et le xDSL se creuse sur le marché résidentiel, en faveur des câblo-opérateurs. La part de marché des fournisseurs de haut débit alternatifs continue de décliner. Quant au nombre de ménages souscrivant à des services mobiles inclus dans une offre multiplay, il ne cesse d'augmenter.

Analyse financière

Le chiffre d'affaires de la téléphonie non mobile s'élève à 69,9 millions d'euros à la fin des neuf premiers mois de 2014, contre 97,2 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Les coûts de démarrage engagés dans le cadre du lancement du câble s'élèvent à 3,1 millions d'euros, frais réglementaires inclus.

Analyse opérationnelle

Fin septembre 2014, Mobistar totalise 34.905 clients ADSL, ce qui représente un déclin de 42,0 % par rapport aux 60.137 clients ADSL enregistrés un an auparavant, suite à la suspension des actions commerciales liées aux services DSL en 2013. Le nombre de lignes fixes actives diminue, passant de 247.535 lignes actives fin septembre 2013 à 214.936 un an plus tard, soit une baisse de 13,2 %.

2.5.2 Activités au Luxembourg (Orange Communications Luxembourg S.A.)

Chiffres-clés financiers Orange Communications Luxembourg S.A.	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013	Variation
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	38,9	49,5	-21,4 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	45,5	56,2	-19,2 %

Chiffres-clés opérationnels Orange Communications Luxembourg S.A.	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013	Variation
Total clients actifs (téléphonie mobile)	99 480	101 539	-2,6 %
ARPU (€/mois/client actif)	39,1	48,3	-19,1 %

Analyse du marché

L'environnement concurrentiel du marché des télécommunications au Luxembourg demeure inchangé.

Analyse financière

Au cours des neuf premiers mois de 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. enregistre un chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 38,9 millions d'euros, soit un déclin de 21,4 % en un an. Hors impact MTR (8,0 millions d'euros) et roaming (UE) (3,0 millions d'euros), le chiffre d'affaires de la téléphonie se serait élevé à 49,9 millions d'euros, en progression de 0,9 %. Le chiffre d'affaires total pour les neuf premiers mois de 2014 s'élève à 45,5 millions d'euros, une baisse de 19,2 % par rapport aux 56,2 millions d'euros un an auparavant.

Analyse opérationnelle

Au 30 septembre 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. totalise 99.480 clients actifs en téléphonie mobile, soit une baisse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Le développement continu de la base clients postpaid ne suffit pas à compenser le recul du segment prépayé. Orange Communications Luxembourg S.A. continue de stimuler l'innovation grâce au lancement de Hello Europe Intense, la première offre transfrontalière complète sur le marché.

3. Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel de 2013 (p. 114).

4. Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2013 et dans les rapports du premier trimestre et du premier semestre 2014 ont été modifiées de la manière suivante:

Antennes: la Cour de cassation a confirmé dans ses arrêts du 30 mars 2012 l'interprétation de la Cour constitutionnelle de l'article 98 de la loi du 21 mars 1991. Le montant des taxes enrôlées, augmenté des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 88,9 millions d'euros, dont 21,8 millions d'euros à charge des neuf premiers mois de 2014. Ce montant cumulé est contesté devant les tribunaux.

Abus de position dominante par le groupe Belgacom: concernant l'abus de position dominante de Belgacom en 1999-2004 sur le marché mobile, les nouveaux experts désignés en janvier 2014 ont entamé leur expertise. Dans la procédure d'appel, les plaidoiries ont débuté fin septembre 2014 et se dérouleront jusque fin novembre 2014. Le 19 septembre 2014, les experts remplacés ont perdu leur recours contre la décision de remplacement.

Ouverture du câble: concernant l'appel contre les décisions de juillet 2011 sur l'analyse du marché, les plaidoiries ont eu lieu en janvier et février 2014. L'arrêt est attendu avant fin novembre 2014.

En février 2014, Mobistar a décidé d'attaquer les décisions du 11 décembre 2013 concernant les prix de gros de l'accès aux réseaux câblés. Elle a décidé également d'intervenir dans les recours introduits par les câblo-opérateurs contre les décisions de prix précitées et contre les décisions du 3 septembre 2013 sur les aspects qualitatifs des offres de référence. La suite de ces procédures dépend du résultat de l'appel contre les décisions sur l'analyse du marché.

Refus de Belgacom de négocier un accord commercial: les dernières conclusions ont été soumises en juin 2014. Les plaidoiries ont été reportées au mois de mai 2015.

Loi télécom – tarifs sociaux: la Cour constitutionnelle a posé une question préjudicielle à la Cour européenne de justice en décembre 2013. Mobistar a soumis des conclusions et a demandé à être entendue.

Factures impayées - Collaboration légale: dans le cadre de l'Arrêté Royal du 9 janvier 2003 déterminant les modalités de l'obligation légale en cas de demandes judiciaires concernant les communications électroniques, Mobistar fournit des services à des juges d'instruction, des tribunaux etc. Les frais que Mobistar peut exiger pour les services rendus sont définis dans l'Arrêté Royal mentionné ci-dessus. L'Etat belge, représenté par son ministre de la Justice, est débiteur de ces montants. Le 19 juin 2014, Mobistar a cité l'Etat belge en justice en paiement

de la somme due. Lors de l'audience d'introduction du 19 septembre 2014, les parties ont convenu des délais de conclusions. L'affaire sera plaidée devant le Tribunal de Première Instance à Bruxelles à l'audience du 9 septembre 2015.

5. Faits marquants survenus après la fin des neuf premiers mois de 2014

Aucun fait marquant n'est survenu après la fin des neuf premiers mois de 2014.

6. Tendances

Les résultats des trois premiers trimestres de 2014 et la progression plus rapide que prévue réalisée dans le cadre de son programme de transformation permettent à Mobistar d'affiner ses prévisions pour l'exercice 2014. Mobistar prévoit à présent un EBITDA retraité situé entre 260 et 280 millions d'euros, contre 250-280 millions d'euros prévus précédemment.

Cette fourchette inclut la provision de 24 millions d'euros maximum liée à la nouvelle loi votée fin 2013, relative à la taxe litigieuse sur les pylônes en Wallonie.

La fourchette comprend également l'impact de la régulation existante en matière de terminaison mobile et de roaming (UE), qui pèsera sur le chiffre d'affaires et sur l'EBITDA à hauteur de 23 et 16 millions d'euros respectivement pour Mobistar en Belgique, et de 15 et 9 millions d'euros pour Orange au Luxembourg.

La prévision est basée sur le contexte réglementaire et de marché actuel et ne tient pas compte de l'impact lié au câble.

7. Calendrier financier

20 octobre 2014 Résultats financiers Q3 2014 (7:00) – Communiqué de presse

20 octobre 2014 Résultats financiers Q3 2014 (10:00) - Conférence téléphonique

8. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	9 mois au 30/09/2014	9 mois au 30/09/2013
Transactions		
Cours de clôture moyen (€)	14,03	16,37
Volume quotidien moyen	126 653	181 608
Valeur quotidienne moyenne (€)	1 753 517	2 883 655
Actions et capitalisation		
Nombre total d'actions	60 014 414	60 014 414
Actions propres	500	0
Actions en circulation	60 014 414	60 014 414
Cours de clôture (€)	14,79	12,58
Capitalisation boursière (€)	887 613 183	754 981 328

Le présent communiqué de presse est une traduction de la version anglaise qui sert de référence et prévaut sur la version française. Le communiqué de presse en anglais est disponible sur <http://corporate.mobistar.be>.

Mobistar (EURONEXT BRUXELLES: MOBB) est l'un des principaux acteurs du marché des télécommunications en Belgique et au Luxembourg. L'entreprise propose des produits et des services de télécommunications mobiles innovants à ses clients résidentiels abonnés et prépayés. Sur le marché professionnel, Mobistar fournit la téléphonie fixe sur le réseau DSL et l'internet à haut débit, se profile comme un opérateur de communications intégrées et propose un portefeuille de services de mobilité et de connectivité. Mobistar est également un opérateur wholesale et fournit à ses partenaires l'accès à son infrastructure et à ses capacités de service. Mobistar, dont Orange groupe est le principal actionnaire, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Investor relations: e-mail: ir@mail.mobistar.be
Siddy Jobe: +32 (0)2 745 80 92

Service presse: +32 (0)473 94 87 31 - <http://corporate.mobistar.be/press>

Suivez-nous sur Twitter: @PressMobistar

Données trimestrielles

		Chiffres trimestriels 2013				FY 2013
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 375,9	3 330,8	3 244,3	3 170,1	
dont Postpaid	en milliers	2 312,6	2 301,3	2 256,5	2 221,8	
dont Prepaid	en milliers	1 063,3	1 029,5	987,8	948,3	
Mobistar S.A. MATMA	en milliers	550,5	585,7	641,7	695,7	
Clients MVNO	en milliers	973,9	1 073,2	1 142,1	1 209,7	
Clients Orange Communications Luxem- bourg S.A.	en milliers	105,4	105,4	101,5	102,2	
Total groupe Mobistar	en milliers	5 005,7	5 095,1	5 129,6	5 177,7	
Evolution de l'ARPU						
ARPU trimestriel (roaming visiteurs inclus)⁽¹⁾	en EUR/mois	26,0	25,6	24,8	24,0	
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	30,1	29,7	29,0	27,7	
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	15,9	15,5	14,4	14,2	
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobi- star Mobile	en Mio EUR	281,1	274,5	262,9	248,7	1 067,2
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobi- star/MES Fixe/Data ⁽²⁾	en Mio EUR	35,2	31,9	30,1	26,5	123,7
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange Communications Luxembourg S.A.	en Mio EUR	16,5	17,4	15,6	15,8	65,3
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar⁽³⁾	en Mio EUR	332,0	322,9	307,8	290,2	1 252,9
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	61,0	41,0	39,7	66,7	208,4
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	393,0	363,9	347,5	356,9	1 461,3
EBITDA consolidé retraité Mobistar	en Mio EUR	99,0	85,5	90,8	60,3	335,7
EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	98,7	82,2	89,1	47,1	317,1
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		29,7%	25,4%	29,0%	16,2%	25,3%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	35,1	22,3	26,2	3,8	87,4
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	0,59	0,37	0,43	0,07	1,46
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	0,59	0,37	0,43	0,07	1,46
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	31,2	37,7	46,8	203,3	319,0
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		9,4%	12%	15%	70%	25%
Cash-flow organique	en Mio EUR	0,2	27,4	66,8	-153,5	-59,1

(1) La méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(2) La segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les chiffres 2013 ont été modifiés en conséquence.

(3) Après élimination des transactions intra-groupe.

		Chiffres trimestriels 2014				YTD 2014
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 091,1	3 038,4	3 058,3		
dont Postpaid	en milliers	2 180,2	2 159,9	2 161,2		
dont Prepaid	en milliers	910,9	878,5	897,1		
Mobistar S.A. MATMA	en milliers	749,1	797,9	833,3		
Clients MVNO	en milliers	1 310,6	1 509,1	1 552,4		
Clients Orange Communications Luxembourg S.A.	en milliers	102,7	100,7	99,5		
Total groupe Mobistar	en milliers	5 253,5	5 446,2	5 543,5		
Evolution de l'ARPU						
ARPU trimestriel (roaming visiteurs inclus)⁽¹⁾	en EUR/mois	23,4	23,9	23,9		
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	27,2	28,1	27,9		
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	13,8	14,1	13,6		
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	240,3	246,2	243,7		730,2
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar/MES Fixe/Data ⁽²⁾	en Mio EUR	24,5	24,4	21,0		69,9
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange Communications Luxembourg S.A.	en Mio EUR	13,5	13,0	12,4		38,9
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar⁽³⁾	en Mio EUR	278,1	283,3	276,7		838,1
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	38,9	28,9	27,7		95,5
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	317,0	312,2	304,4		933,6
EBITDA consolidé retraité Mobistar	en Mio EUR	66,1	74,3	77,3		217,7
EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	64,5	72,5	70,7		207,7
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		23,2%	25,6%	25,6%		24,8%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	9,2	15,0	12,3		36,5
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	0,15	0,25	0,21		0,61
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	0,15	0,25	0,21		0,61
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	37,4	55,6	45,3		138,3
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		13,5%	19,7%	16,4%		16,5%
Cash-flow organique	en Mio EUR	11,6	1,5	23,1		36,2

(1) La méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(2) La segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les chiffres 2013 ont été modifiés en conséquence.

(3) Après élimination des transactions intra-groupe.